

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



La Loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars « Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

Cette date fait référence à un hommage officiel de la Nation, désormais rendu chaque année. À cet effet, une cérémonie officielle sera organisée à Lunel par la Fnaca pour commémorer le cessez-le feu en Algérie suite aux accords d'Évian du 18 mars 1962.

Rendez-vous le mercredi 19 mars 2025 à 11 h devant le monument aux morts, dans le parc Jean Hugo.

L'ESSENTIEL

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Mercredi 19 mars 2025

À 11 h au Monument aux Morts

Parc Municipal Jean Hugo

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL

Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr

Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr

